

Chargé de gestion associative

▶ En bref :

▫ La gestion administrative, comptable et financière de l'association nationale, et l'animation des relations avec les associations régionales dans ce domaine si elles existent

▶ Mission et responsabilités :

▫ Assurer l'accompagnement de porteurs de projets dans des domaines techniques : comptabilité, fiscalité, juridique, développement de projet etc.

▫ Assurer des formations sur des thématiques diverses : comptabilité, fiscalité, juridique, développement de projet etc.

▶ Conditions de travail :

▫ Siège social

▫ Poste en CDI 35h/semaine

▶ Formation :

▫ Bac +5 économie/gestion

▶ Compétences :

▫ Connaissances en analyse économique

▫ Bonne capacité de rédaction et d'expression

▫ Intérêt pour le secteur associatif

▶ Atouts : (= qualités personnelles)

▫ Qualité d'organisation et méthode

▫ Savoir gérer les priorités

▫ Esprit d'initiative et autonomie

▶ Salaire indicatif :

▫ 1 800 euros brut mensuel